

REIMS SANTÉ AU TRAVAIL LANCE LES TROPHÉES DE LA PRÉVENTION

Dans le cadre de sa mission de promotion de la santé et de la prévention en entreprise, Reims Santé au Travail organise le **17 novembre 2026** la première édition des Trophées de la Prévention.

Les **Trophées de la Prévention** ont pour objectif de valoriser les entreprises engagées dans des démarches concrètes en matière de Prévention des risques professionnels, de Santé au travail et d'amélioration des conditions de travail. À travers ces trophées, RST souhaite mettre en lumière des actions inspirantes, originales, impactantes, innovantes et reproductibles. Ils récompenseront plusieurs structures ayant développé des actions significatives dans différents domaines de la prévention. Les entreprises peuvent candidater dans une ou plusieurs des catégories suivantes :



Trophée Prévention & Sécurité

Récompense une action, innovante, inspirante et efficace visant à réduire les risques professionnels (accidents, TMS, risques chimiques, etc.).



Trophée Santé & Qualité de vie au travail

Valorise une initiative favorisant le bien-être, la santé mentale, l'équilibre vie pro/perso, la prévention de la désinsertion professionnelle et les conditions de travail.



Trophée Participation & Culture préventive

Distingue une démarche impliquant collectivement et activement les salariés et/ou le management dans la construction d'une culture de prévention.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être adhérent de RST quelle que soit votre taille et le budget alloué à la démarche de prévention
- Avoir mis en place une action concrète entre 2025 ou 2026
- Accepter que les actions présentées puissent être valorisées (communication RST)

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les dossiers seront évalués selon :

- La pertinence de l'action menée ou en cours
- L'impact sur la prévention / santé des équipes
- L'implication des salariés
- Le caractère spécifique ou impactant

Les candidatures feront l'objet d'une première phase de présélection sur dossier.

À l'issue de cette étape, trois dossiers seront retenus dans chaque catégorie pour être présentés au jury des Trophées de la Prévention.

Les entreprises présélectionnées seront alors sollicitées pour compléter leur candidature par des éléments illustratifs permettant d'appuyer leur démarche, tels que photographies / vidéos / témoignages (salariés, encadrants, partenaires) / supports ou outils réalisés

Ces éléments permettront au jury d'apprécier plus finement la qualité, l'impact et la mise en œuvre des actions présentées.

Les candidats seront informés individuellement des suites données à leur dossier.

Vous avez toutes vos chances ! **Un Prix « spécial du jury / du public »** récompensera un projet « coup de cœur » : original, particulièrement impactant ou reproductible dans d'autres entreprises.

Le dossier de candidature est à retourner avant le : **30 septembre 2026**

Via le formulaire sur le site des Trophées de la Prévention :

Pour toute question ou demande, veuillez contacter l'adresse suivante :

contact@reimssantetravail.fr

Pour en savoir plus : Caroline RENAUT - Directrice du Développement et de la Communication - Relations Presse - crenaut@reimssantetravail.fr

CONSEILS POUR COMPLÉTER VOTRE DOSSIER

Pour maximiser vos chances, voici quelques conseils !

Ne sous-estimez pas les “petites actions”

Une action simple peut être très pertinente si elle répond à un vrai besoin, a un impact concret et si elle implique les équipes. Ce n'est pas la taille du projet qui compte, mais son efficacité. Soyez fier de vos démarches !

Soyez concrets (évitez le discours trop général)

Un bon dossier repose sur des faits, pas uniquement sur des intentions.

Privilégiez les exemples précis, les situations réelles, les actions clairement décrites

Exemples : « Nous avons mis en place d'un échauffement quotidien de 10 minutes pour 25 salariés »

Appuyez-vous sur des résultats mesurables

Le jury sera sensible aux impacts réels. Indiquez si possible des chiffres significatifs, même des résultats partiels.

Valorisez l'implication des salariés

C'est un critère différenciant majeur. Expliquez par exemple comment les salariés ont été associés, leur rôle dans le projet, leur niveau d'engagement

Montrez ce qui rend votre action particulière

Votre action n'a pas besoin d'être “révolutionnaire”, mais elle doit être adaptée à votre contexte, pertinente, utile. Expliquez ce qui fait sa spécificité.

Racontez une histoire. Ayez une logique avant / après !

Structurez votre réponse en expliquant la situation de départ, le problème identifié ; la ou les actions mises en place, les résultats attendus et/ ou obtenus. Cela rend votre dossier beaucoup plus lisible.

Soyez synthétiques et clairs

Un bon dossier va à l'essentiel, évite le jargon, est structuré. Le jury lit plusieurs dossiers : facilitez la lecture.

Illustrez votre démarche

En vue d'une présentation devant le jury, n'hésitez pas à proposer de nous transmettre des photos, les supports de communication utilisés, des témoignages de salariés, des outils créés. Cela renforcera fortement l'impact de votre candidature.

Mettez en avant la reproductibilité

Expliquez si votre action peut être reproduite dans un autre service ou dans une autre entreprise. Ce sera un point apprécié !

Un bon dossier = concret- clair - mesurable - humain - structuré - illustré